

— Déplacement des huttes —

- **Est-il strictement interdit de déplacer un groupe de plus de 7 huttes ?**

Oui...sauf dans le cas exceptionnel où 2 groupes de 7 huttes ou plus se situent sur des territoires adjacents. Dans ce cas, le joueur qui le souhaite peut déplacer le plus petit groupe vers le territoire du plus grand groupe.